

Un l'exposé du Vice-Président de la Commission des Travaux de ce jour et l'avis favorable émis par les Commissions des Travaux et des Finances en date du 18<sup>o</sup> mars 1961 à l'issue de l'étude des projets d'exécution dressés et présentés par M. l'Ingénieur des T.P.E.

Étude

l'exécution des travaux prévus et la mise à l'appel de la concurrence préalable dans les formes ci-après:

1<sup>er</sup> lot : réparations, repprofilage et revêtements de chaussées après la pose de bordures de trottoirs et de canalisations d'assainissement.

Estimation 219.999 NF 45 soit 220.000 NF

2<sup>em</sup> lot : construction d'un dalle-promenade aux abords des galeries commerciales et de l'auditorium

Estimation 40.000 NF.

Le financement de ces opérations sera assuré par voie d'emprunt en cours de réalisation dans le cadre du programme 1961 de Travaux d'équipement de ville.

Approuvé à l'unanimité

En conséquence M. Guillaud avait demandé que la discussion de ces 500.000 NF d'investissement soit remise à une date ultérieure ayant été absent lors de la discussion du 18 mars en Commission des Travaux.

M. le Maire lui répond qu'il y a urgence, les travaux devant être faits pour la saison.

M. Lannou demande quelles sont les rues intéressées par le repprofilage et pose de bordures de trottoirs pour 220.000 NF.

M. Lannou lui répond que ces travaux intéressent, entre autres, le Boulevard de Perpignan et la rue de la Coopérative, et toutes les rues qui viennent d'être refaites, telles que la rue des Billards, Boulevard François Lamy, Boulevard Albert 1<sup>er</sup> etc.

M. Foubanille précise avoir reçu la communication pour la Commission des Travaux du 18 mars 1961, dans un trop court délai, et qu'il n'a pas eu le temps matériel de s'y rendre.

M. le Maire lui répond, qu'à l'avenir, les convocations pour les séances de Commissions seront remises aux intéressés au moins trois jours avant par ailleurs, il demande aux membres qui ne peuvent

approuvé

61.0